



Lundi, réouverture de l'essentiel des équipements publics parisiens

Lundi, l'essentiel des équipements municipaux rouvrira ses portes et une partie des activités sur l'espace public pourra également reprendre. La Ville de Paris poursuivra ses mesures d'accompagnement des victimes et de leurs familles, avec un traitement accéléré de leurs démarches administratives.

L'essentiel des équipements publics parisiens rouvrira ses portes lundi : les crèches, les écoles, les collèges et lycées municipaux, les équipements sportifs, les établissements culturels, les monuments ou encore les espaces verts. En revanche, certaines activités prévues cette semaine peuvent être suspendues et certains horaires peuvent être aménagés : plus d'informations sur paris.fr.

En application de l'arrêté du Préfet de Police, les manifestations festives et revendicatives sur l'espace public restent interdites jusqu'au 19 novembre. En concertation avec la Préfecture, la Ville permet toutefois la reprise, dès lundi, des marchés alimentaires.

La Ville de Paris a adressé à ses agents des consignes leur rappelant les règles de sécurité et les invitant à une vigilance particulière.

Dans les crèches, écoles et collèges qui se situent à proximité des lieux des attentats, un soutien psychologique sera assuré. Un traitement accéléré des démarches d'état civil est également mis en place dans toutes les mairies d'arrondissement pour les victimes et leurs familles.

Les mesures d'aide aux victimes et à leurs familles engagées depuis samedi restent également en place : numéro vert de l'Etat (0800 10 60 05), accueil à la Mairie du 10^e et à la Mairie du 11^e des Parisiens souhaitant un soutien psychologique, cellule d'information téléphonique de la Ville pour les questions relatives aux démarches administratives et funéraires (3975), etc.

La cellule de crise de la Ville de Paris reste activée et continuera à se réunir chaque jour.

Contact presse : Service Presse / 01.42.76.49.61 / presse@paris.fr